



Communiqué de Presse
16 Décembre 2009

LABEL VILLE INTERNET 2009 : LE PALMARES

@@@ pour TARBES

À l'occasion de la 11e édition du label national Ville Internet, **la ville de TARBES s'est vue décerner 3@.**

Cette distinction récompense l'ensemble des actions menées par **la ville de TARBES** en faveur d'un Internet local citoyen à la disposition de tous pour l'intérêt général.

L'association **Villes Internet** en partenariat avec la **Caisse des Dépôts** remet chaque année, depuis 1999, le label «Ville Internet» aux communes qui ont mis en œuvre une politique significative en matière de démocratisation des TIC et de leurs usages citoyens

Sur les 224 collectivités participantes cette année, 63 (plus du quart de l'ensemble des villes candidates) participent pour la première fois.

Les nombreux participants ont pu découvrir durant l'après-midi les initiatives de 16 villes et villages sur les thèmes : démocratie locale, accès public, administration, développement durable dans une exposition qui a connu une grande influence.

Un succès pour cette journée de rencontre annuelle du réseau des Villes Internet où les collectivités ont eu plaisir à se retrouver pour échanger et partager leurs expériences. Une journée riche et conviviale aux dires des nombreux participants.

Les innovations marquantes

Parmi les innovations marquantes, qui permettent d'opérer une sélection entre l'ensemble des candidatures, le Jury a retenu comme initiatives marquantes :

- les différentes modalités par lesquelles les collectivités invitent leurs habitants/citoyens à **interagir** dans le débat politique, dans l'échange avec l'Administration locale ;
- la promotion des **logiciels libres** ;
- l'importance donnée aux **publics fragiles**, sensibles ou éloignés ;
- l'affichage d'un **projet politique** autour des TIC ;
- la capacité à s'imposer comme **site d'expérimentation** dans le domaine des TIC pour plusieurs opérations ou partenaires ;
- avoir été lauréat à d'autres **prix, distinctions ou labels** divers dans d'autres domaines d'intervention ;
- la prise en compte des problématiques de la « **durabilité** » ;
- la capacité à se poser en **modèle de référence** pour d'autres acteurs (autres collectivités locales, acteurs publics centraux ou déconcentrés...) ;
- la **notoriété** (revue de presse, nombre de citations dans les rapports officiels, les travaux scientifiques...).

Toutes les informations en ligne sur www.villes-internet.net

